



NORME INTERNATIONALE RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT, AU BIEN-ÊTRE, À LA TRANSITION ET À LA RETRAITE DES JOUEURS ET JOUEUSES

PARIS 2017

BUT DE LA NORME

- 1 Servir d'outil aux associations de joueurs et joueuses
- 2 Tenir lieu de référence dans le monde du sport
- 3 Mettre en avant la profession de responsable du développement des joueurs et joueuses (RDJ) qui œuvre à la promotion du développement personnel et du bien-être des joueurs et joueuses tant dans la discipline sportive qu'en dehors

PRINCIPES DIRECTEURS

#DesPersonnesAvantTout! – «Les joueurs et joueuses professionnels sont d'abord des personnes, ensuite des joueurs et joueuses». Cela exige d'adopter une approche de «personne entière» qui reconnaît la valeur intrinsèque de la personne derrière le joueur ou la joueuse.

Le droit à un lieu de travail sûr – Le devoir de diligence envers les joueurs et joueuses exige que leur soit proposé un lieu de travail dépourvu autant que possible de tout risque pour leur santé et leur bien-être social.

Partenariat avec les joueurs et joueuses et leurs associations – La bonne application de la norme exige que les parties prenantes du monde du sport collaborent en partenariat avec les joueurs et joueuses et leurs associations.

OBJECTIFS ↔ MESURES REQUISES

1 ÉDUCATION

Proposer des formations dans des domaines tels que la transition vers et hors de la pratique sportive, la promotion des doubles carrières, la valorisation des «compétences de vie» et la bonne compréhension du cadre réglementaire inhérent à la pratique sportive des joueurs et joueuses.

2 INCLUSION

Promouvoir l'inclusion en tant qu'élément fondamental du sport, en défendant notamment la compréhension des questions de diversité telles que la sexualité, la race, la culture, la religion, l'âge et le sexe. Elle implique de créer des environnements exempts de toute forme de discrimination et de harcèlement.

3 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Fournir un niveau acceptable de traitement et de soins médicaux, avec des services de prise en charge de la santé mentale des joueurs et joueuses. Il s'agit d'évaluer de manière proactive les risques pouvant avoir une incidence délétère sur la santé et le bien-être des joueurs et joueuses.

4 ACCORDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JOUEURS ET JOUEUSES

Élaborer et adopter des accords pour le développement des joueurs et joueuses, le cas échéant via des conventions collectives.

5 DROITS DES JOUEURS ET JOUEUSES

Considérer le développement et le bien-être des joueurs et joueuses comme des éléments fondamentaux relevant des droits des joueurs et joueuses.

6 RECHERCHE

S'assurer d'étayer tout programme et toute politique pour le développement des joueurs et joueuses de recherches fondées sur des faits probants.

7 TRANSITION

Reconnaître que la transition vers la vie après le sport est pertinente pour l'ensemble de la carrière athlétique des joueurs et joueuses en proposant des programmes adaptés en continu.

8 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

S'assurer que les joueurs et joueuses ont accès à un environnement sportif sain sur et en dehors du terrain, et promouvoir les RDJ en tant que personnes clés au sein de cet environnement.



ÉVALUATION ET RÉSULTATS

Un certain nombre de cibles ont été identifiées pour évaluer les résultats de l'application de la norme à travers le monde du sport. La World Players Association et ses affiliés les réévalueront en permanence afin d'en garantir la pertinence.

